

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du lundi 28 avril 2014

1. Création d'un poste.

Après délibération il est décidé à l'unanimité des présents, de créer un emploi d'adjoint technique de 2^{ème} classe permanent à temps non complet, de 17.30 h de durée hebdomadaire de service, soit 17,5/35^{ème}, pour seconder l'ouvrier titulaire. Sa rémunération sera calculée par référence à la grille indiciaire correspondant au grade d'adjoint technique de 2^{ème} classe sur la base du 1^{er} échelon, indice brut 330, majoré 316.

2. Nomination du suppléant aux délégués au SI DE ET

Jean-Paul LAUER, conseiller délégué, a été choisi comme suppléant aux délégués représentant la commune au SI DE ET ;

3. Désignation de deux délégués au S.I.V.U. « Fourrière du Joli Bois »

- Anne-Marie MONELLE
- Annick DEMENUS

4. Ecole : Communiqué du maire :

a) lettre du Directeur des services départementaux de l'E.N.de la Moselle, reçue par tous les conseillers et que l'on peut résumer par cette seule phrase : « retrait du 4^{ème} poste élémentaire – 5^{ème} poste de l'école ». Ne pas s'affoler, attendre les inscriptions du 12 mai.

b) rythmes scolaires !!! commentaires sur la feuille que tous les conseillers ont reçue à ce sujet et qui n'est pas un texte officiel, mais simplement une analyse journalistique. Nous ne devons plus parler de rythmes scolaires mais de l'organisation du temps scolaire, comme le dit Benoît Hamon, nouveau ministre de l'E.N. Là encore, pas d'affolement.

Je vous rappelle la délibération du dernier conseil :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8 h – 11.30 h et 13.30 h 15.30 h soit 5.30 h/j

Mercredi : 8.30 h – 10.30 h soit 2 h – ce qui fait 24 h/semaine

c) sécurité autour de l'école, voir au verso le plan de Gérard. Propositions de pose de grilles. Demander des subventions, au titre des amendes de police (sécurité) et à l'état par l'intermédiaire, de notre député, et du sénateur 1^{er} questeur !

Estimation des frais, achat de : 23 grilles de 2 m à 117 € = 2 691,00 € h H.T.

Il est décidé de demander un devis aux Ets. Mollaro, entreprise proche et spécialiste de ce genre de travaux.

d) 7 mai à 18 h cérémonie au monument aux morts : - commémoration de la bataille de Dien-Bien-Phu, avec la participation de l'U.N.P. (Union des Parachutistes) et du 69^{ème} anniversaire de l'Armistice du 8 mai 1945. Tous les conseillers vont recevoir le déroulement des cérémonies, chacun a une place spéciale.

e) mardi 27 mai à 14.30 h : inauguration des cabanes à livres au square Louise Becksteinher , avec la participation de tous les élèves : responsable Anne-Marie, qui prendra contact avec le corps enseignant.

f) les réunions auront lieu de préférence les lundis à 19.00 h, sauf urgence de dernière minute.

Etaient présents : C.Duchaussoy-R.Zenner-A.M.Monelle-J.P.Lauer-N.Macrelle-L.Meyer-V.Mouzer-A.Demenus-P.May-F.Zech- Etaient absents : G.Leray-G.Hoeffel-F.Jungling-S.Dosda

Pour extrait conforme au registre, Elzange le 2 mai 2014, Le maire : Guy Soulet